

vers monastères de l'Ordre, et y mourut pleine de mérites, enveloppée dans la blanche livrée des enfants de Saint Bernard.

D'autre part, les chroniques du cloître de *Sancta Maria in Campis* (Italie) rapportent que dès l'an 1328, peu après l'institution de la fête du Très Saint Sacrement, avec les encouragements du Souverain Pontife, Jean XXII, une congrégation se forma au sein de notre Ordre dont les membres portaient le beau nom de Moines blancs du *Corpus Christi* ou Frères de l'Office du *Corpus Christi*, et dont le but principal était de célébrer l'office que venait de composer Saint Thomas d'Aquin, d'accompagner le Saint Sacrement dans les processions solennelles et le port du Saint Viatique, et de solenniser avec une pompe magnifique la Fête-Dieu et son octave.

De cette fondation nous ne connaissons guère que les origines, mais elle est avantageusement remplacée aujourd'hui dans l'Eglise par ces religieux admirables qui ont voué leur vie et leur zèle à l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement exposé et à la diffusion de son culte dans toutes les classes de la société. Ils se réclament d'un fondateur qui fut au siècle dernier un prêtre d'une foi incomparable, qui eut la sainte audace d'entreprendre en l'honneur du divin Sacrement une chose qui semblait impossible et qui est aujourd'hui réalisée : donner à la Présence incessante de Jésus-Christ dans l'Eucharistie la présence indéfectible d'adorateurs fidèles tout le long des jours et tout le long des nuits. (1) Avec quel enthousiasme notre Père S. Bernard acclamerait cette œuvre sublime, avec quel ardeur il saluerait aussi ces Congrès en l'honneur du Sacrement qu'il appelait des noms les plus tendres et qualifiait du titre d'*amour des amours* : *amor amorum* !

C'était pendant qu'il célébrait les divins mystères qu'il obtenait du Cœur de Jésus des miracles de miséricorde envers les âmes du Purgatoire, dont il s'était fait le fervent intercesseur.

(1) Nous exprimons ici notre reconnaissance au Vénéral Rapporteur pour cette délicate allusion à notre Père Eymard et à son œuvre. Puisse-t-on rester dignes de l'un et de l'autre, et mériter ainsi non-seulement les approbations mais surtout les prières et la protection du glorieux Saint Bernard !